

Lettre d'information | N° 6 : janvier - juin 2025

COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ, CCJE, CCPE) AU PREMIER SEMESTRE 2026

EN CONVERSATION AVEC...

...LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CDCJ

Signe Öhman (Suède) a été élue présidente du CDCJ lors de la réunion plénière de novembre 2025. Alors qu'elle vient d'entamer son premier mandat le 1er janvier 2026, nous lui avons posé quelques questions.



Signe Öhman (ministère de la Justice de Suède), présidente du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Selon vous, qu'est-ce qui fait la particularité du CDCJ ?

Le CDCJ est un comité intergouvernemental établi de longue date au Conseil de l'Europe, puisqu'il a été créé il y a plus de 60 ans. Six décennies plus tard et après plus de 150 instruments juridiques, le CDCJ est toujours aussi dynamique ! Il a récemment élaboré le premier instrument international juridiquement contraignant offrant une protection aux avocats contre les ingérences croissantes dans leurs activités professionnelles et les attaques personnelles. La Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat, ou Convention de Luxembourg, a été ouverte à la signature en mai 2025 et plus de 30 pays l'ont déjà signée – un chiffre sans précédent en si peu de temps. Nous devons maintenir cette dynamique, en espérant une entrée en vigueur rapide qui permettra non seulement de rendre effectifs les droits prévus par la convention mais aussi d'ouvrir la voie à l'adhésion d'États du monde entier. Il s'agit sans doute du plus beau fleuron de son action récente mais le CDCJ est actif dans de nombreux autres domaines. Il s'est associé dernièrement au Comité directeur sur les droits de l'enfant (CDENF) pour élaborer deux recommandations pratiques sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et les procédures de placement. Il a également commandé et publié une Étude sur les contentieux en matière de climat, qui contribue à la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement. Il vient par ailleurs d'adopter un rapport thématique consacré à la carrière et à la formation des juges, dans le prolongement du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire, connu sous le nom de « Plan d'action de Sofia ». Comme vous pouvez le constater à travers ces

quelques exemples, le champ d'action du CDCJ est remarquablement vaste, ce qui, à mon sens, en fait à la fois un défi et une force.

Quel est le programme du Comité pour l'année à venir ?

Le CDCJ continuera à travailler sur les droits des personnes conçues par don à connaître leurs origines. Il s'agit d'une question de grande actualité dans nos sociétés contemporaines mais qui implique de concilier des intérêts parfois très divergents. Parallèlement, il poursuivra la mise à jour d'une recommandation sur les enfants et la nationalité afin d'éviter l'apatridie chez les enfants, qui peut les empêcher de jouir de droits humains fondamentaux tels que le droit à l'éducation ou à la santé. Il est aussi important de souligner qu'il a récemment publié un Recueil de pratiques prometteuses sur l'accès des enfants à la nationalité. Grâce à ces deux initiatives, le CDCJ permet au Conseil de l'Europe de contribuer, en tant que solution seeker (chercheur de solutions), à l'Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie lancée par le HCR en 2024. C'est également une période très stimulante car le CDCJ a entamé un processus dynamique visant à identifier les thèmes qu'il traitera dans son prochain mandat pour la période 2028-2031. Les sujets urgents ne manquent pas et le comité continuera de répondre aux besoins en constante évolution de nos sociétés, en s'appuyant sur les trois piliers du Conseil de l'Europe : l'État de droit, les droits humains et la démocratie.

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION JURIDIQUE



Protection des avocats

Le 13 mai 2026, le CDCJ a célébré le premier anniversaire de l'ouverture à la signature, à Luxembourg, de la [Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat](#). À ce jour, 34 États membres ont déjà signé la Convention de Luxembourg.

=> [Cliquez ici pour accéder à la page web consacrée à la Convention sur la profession d'avocat](#)



Accès des personnes conçues par don à leurs origines

Le [Comité d'experts sur l'accès aux origines \(CJ-OR\)](#) a tenu sa 3^e réunion (du 24 au 26 mars 2026) et a progressé dans la rédaction d'une recommandation du Comité des ministres sur les droits des personnes conçues par don de connaître leurs origines, tout en tenant compte des autres intérêts en jeu.

[En savoir plus >](#)

[En savoir plus ›](#)



Enfants apatrides

Lors de sa 5^e réunion (23-24 février 2026), le [Groupe de travail restreint du CDCJ sur les migrations \(CDCJ-MIG\)](#) a poursuivi ses travaux sur la révision de [la recommandation CM/Rec\(2009\)13](#) relative à la nationalité des enfants. [Le recueil de bonnes pratiques sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides](#), également élaboré par le CDCJ-MIG et adopté par le CDCJ, a été publié en février 2026.

[En savoir plus ›](#)



Renforcement de l'indépendance et de l'impartialité du pouvoir judiciaire

Lors de sa 106^e réunion plénière, le CDCJ a adopté, dans le prolongement du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia), un [rapport d'examen thématique axé sur la carrière et la formation des juges](#). Ce rapport dresse un état des lieux de la situation dans les États membres, en identifiant les progrès réalisés et les défis à relever.

[En savoir plus ›](#)

CONCERNANT LES JUGES ET PROCUREURS



CCJE – Avis sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la procédure judiciaire

Le [Conseil consultatif de juges européens \(CCJE\)](#) consacre son 29^e avis à l'utilisation de l'IA dans le cadre de la procédure judiciaire. Son groupe de travail s'est réuni à deux reprises pour faire avancer la rédaction de cet avis, qui sera adopté par le CCJE lors de sa prochaine réunion plénière (23-25 novembre 2026).

Il prépare également une étude thématique sur les tribunaux et les litiges environnementaux, qui sera également adoptée lors de la prochaine réunion plénière du CCJE.

[En savoir plus >](#)



CCPE – Avis sur la mise en place d'un soutien et de garanties efficaces pour les procureurs afin de permettre un ministère public performant

Le [Conseil consultatif des procureurs européens \(CCPE\)](#) consacre son 21^e avis au soutien et aux garanties nécessaires aux procureurs en vue d'assurer l'efficacité du ministère public. Son groupe de travail s'est réuni à deux reprises et a fait avancer le projet d'avis, qui sera adopté par le CCPE lors de sa prochaine réunion plénière (15-16 octobre 2026).

[En savoir plus >](#)

Hommage à Antonio Vercher Noguera

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Antonio Vercher Noguera (Espagne). Il a présidé le CCPE à trois reprises, dont une fois encore l'année dernière, faisant toujours preuve d'une grande efficacité et d'une grande ouverture d'esprit. Sa contribution aux travaux du CCPE au fil des ans a été véritablement inestimable et il manquera beaucoup à ses collègues du CCPE comme au secrétariat ([lien vers les actualités du CCPE](#)).

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

[Évènement parallèle sur la prévention de l'apatridie des enfants, 61^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 2 mars 2026](#)

PUBLICATIONS

Recueil de pratiques prometteuses sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides



[En savoir plus ›](#)

Étude sur les contentieux nationaux en matière de climat



Préparée par Dr Joana Setzer et M^{me} Catherine Higham,
Institut de recherche Grantham sur le changement climatique et
l'environnement (London School of Economics and Political Science – LSE),
sous la supervision du Comité européen de coopération juridique (CECJ)



[En savoir plus ›](#)

LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA PROTECTION DE LA PROFESSION D'AVOCAT



www.coe.int/cdcj



De nouvelles traductions de la brochure sont disponibles en [allemand](#), [italien](#), [polonais](#), [roumain](#), [espagnol](#), [turc](#) et [ukrainien](#).

LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA PROTECTION DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Fiche d'information à l'intention des États
non-membres du Conseil de l'Europe

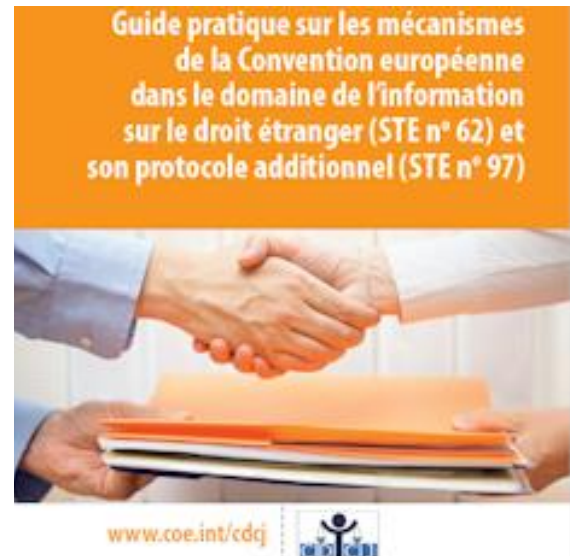
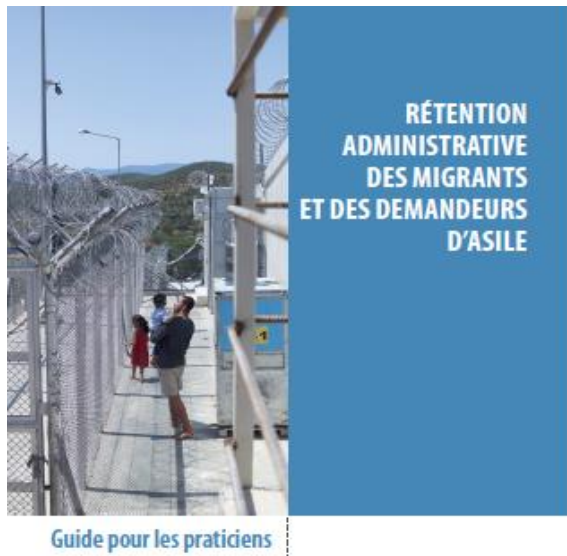


www.coe.int/cdcj



[En savoir plus ›](#)

[En savoir plus >](#)



De nouvelles traductions sont disponibles en [arabe](#), [allemand](#), [portugais](#) et [turc](#).

[En savoir plus >](#)

De nouvelles traductions sont disponibles en [allemand](#), [hongrois](#), [italien](#), [polonais](#), [roumain](#) et [espagnol](#).

[En savoir plus >](#)



Donnez votre avis

Vous recevez cette lettre d'information en raison de l'intérêt que vous portez aux aspects de la coopération juridique. Nous serions ravis de connaître votre avis, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : DGI-CDCJ@coe.int.



**Quelqu'un vous a transmis cette lettre d'information?
Vous souhaitez la recevoir directement?**

Inscription

Conseil de l'Europe, Avenue de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex
Tel. +33 (0)3 88 41 20 00

www.coe.int



© Conseil de l'Europe | [Avis de non-responsabilité](#) | [Newsletters Avis de confidentialité des données](#)